Compte-rendu du Conseil d'Administration du 6 Octobre 2022

Le 6 octobre 2022, à l'orangerie de Thoiry, à 18h, se sont réunis les membres du Conseil d'Administration d'Ingéniery sous la présidence de Patrick STEFANINI.

L'ordre du jour en était :

1- Approbation du Compte rendu du Conseil d'Administration du 29 mars 2022
2- Point d'activité Ingéniery
3- Vote des Délibérations :
   - Délibération n°1 : Adhésions des communes de Mulcent et Thiverval-Grignon
   - Délibération n°2 : Recrutement d'apprentis
   - Délibération n°3 : Création de postes
   - Délibération n°4 : Adhésion à la centrale d'achats Seine et Yvelines Numérique
   - Délibération n°5 : Proposition de modification des statuts de l'Agence Ingéniery

4- Présentation des délibérations qui seront votées à l'AG :
   - Le Règlement Budgétaire et Financier modifié
   - Autorisation de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres de même section
   - Le Budget Supplémentaire 2022
   - Autorisation d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022

5- Questions diverses

Étaient présents :

Philippe Benassaya, Jacques Chaumette, Josette Jean, Stéphane Jeanne, Sylvain Lambert, Patrice le Bail, Sabine OLIVIER, Patrick Stefanini, Pauline Winocour-Lefèvre.

Pouvoirs :
Clarisse Demont à Patrick Stefanini
Stéphanie Briolant pouvoir à Sylvain Lambert.

Excusé :
Olivier Lebrun.

Le quorum est atteint.

Le Président remercie les élus de leur présence et désigne Sylvain Lambert secrétaire de séance.

1- Approbation du compte-rendu du CA du 29 mars 2022

Mis au vote, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Point d'activité Ingéniery :

✓ Déploiement de bornes électriques :

Avec le Département, Ingéniery et Seine et Yvelines numérique, une nouvelle initiative a été prise qui consiste à mettre en place dans 13 communes test, le déploiement de bornes de recharge électrique, l'installation d'ombrières et la mise à disposition d'un véhicule électrique. L'objectif est de permettre aux personnes bénéficiaires du RSA mais aussi au personnel communal et aux associations l'utilisation de ce véhicule électrique.

Le Président précise que cette initiative a conduit Ingéniery à réfléchir à la création d'un nouveau pôle « Energie, Environnement et Opérateur », pôle qui gèrera entre autre la rénovation énergétique, le passage au LED et la compensation écologique.

✓ Recrutements :

Fanny FRISCHBACH, chargée de projets au pôle bâtiment et contractualisation.
Christophe BARBARA, responsable du nouveau pôle Énergie Environnement Opérateur recruté le 1er Octobre.
Aujourd'hui Ingéniery a 27 agents.

3- Vote des Délibérations

✓ Délibération 1 : adhésion de nouvelles communes :

Le Président informe que 2 Communes ont délibéré pour adhérer à Ingéniery et le Conseil d'administration doit se prononcer sur ces demandes d'adhésion.

Mulcent : la seule commune du canton de Bonnières qui n'avait pas encore adhéré
Et Thiverval-Grignon dans le canton de Plaisir.
Le Président soumet la délibération d'adhésion des 2 communes au vote du Conseil d'Administration.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Le Président informe que 181 communes sont adhérentes à Ingéniery et 4 intercommunalités (GPSEO, CC du Pays Houdanais, CC Portes Île-de-France, CC Haute Vallée de Chevreuse), ce qui porte à 185 le nombre des collectivités adhérentes.

✓ **Délibération 2 : recrutement d'apprentis**

Le Directeur présente ce point. Chaque année Ingéniery recrute des apprentis. Le 1er apprenti va remplacer au pôle patrimoine l'ancien apprenti qui a été recruté. Le 2ème apprenti va venir renforcer le service juridique. Un 3ème apprenti arrivera prochainement au nouveau pôle.

Sylvain Lambert demande s'il s'agit d'apprentissage ou d'alternance.
Réponse du Directeur : ces 2 jeunes sont en alternance et sont présents la moitié de leur temps.

Le Président conclu en précisant qu'il s'agit d'une véritable voie à l'emploi car ces apprentis sont le plus souvent recrutés à la fin de leur apprentissage.

Délibération adoptée à l'unanimité.

✓ **Délibération 3 : création de postes**

Le Président indique que l'évolution des missions d'Ingéniery et le volume des demandes des adhérents entrainent de fait la création de postes pour des recrutements. C'est l'application du principe de précaution.
Le Directeur précise qu'en 2023 le pôle patrimoine aura 2 départs en retraite.
Sylvain Lambert s'interroge sur la fermeture de postes à venir. Le Directeur indique qu'aucune fermeture n'est envisagée et qu'en 2023, Ingéniery aura une trentaine d'agents.
Le Président demande au Directeur d'être attentif afin qu'il n'y ait pas de décalage entre le tableau réel et théorique et soumet au vote la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

✓ **Délibération 4 : adhésion à la centrale d'achats Seine et Yvelines Numérique**

Le Président propose de mutualiser les achats, ce qui peut être intéressant pour du matériel informatique.

Informations du Directeur : c'est un outil complémentaire à la disposition des adhérents. Cette mutualisation permettra de passer des marchés à bon de commande multi-attributaire et de bénéficier de prix négociés.

Le Président soumet la délibération au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

✓ **Délibération 5 : proposition de modification des statuts d'ingéniery**

Le Président informe que cette modification est rendue nécessaire par l'évolution d'Ingéniery et par les demandes reçues.
Les demandes viennent, des Syndicats à vocation unique (55 syndicats sont concernés), et des communes allant jusqu' à 6.000 habitants, qui aujourd'hui ne peuvent pas adhérer.

Question de Josette Jean : pourquoi à vocation unique ?
Réponse du Directeur : ceux qui nous ont sollicités sont les Sivos qui sont essentiellement composés de nos adhérents et cette évolution concerne 17 communes essentiellement situées dans GPSEO.

Le Président rassure les membres du Conseil d'Administration en confirmant que cette évolution ne fera pas dévier Ingéniery de son cœur de mission et que cette extension de compétence ne se traduira pas par une dégradation des services.

Le nouveau pôle gèrera :

- un secteur « énergie » qui comprendra notamment l'aide à la rénovation énergétique, la mise à disposition de véhicule électrique, et le passage en LED.
- un secteur « environnement » avec la mise à disposition des communes de brigades vertes composées de personnes en insertion et qui pourront les aider dans leurs travaux de nettoyage d'espaces verts.

Question de Patrice le Bail : une communication a-t-elle été faite sur ce sujet ?
Le Président indique que dans tous ses déplacements, il en informe les maires. Le Président constate que les maires ne connaissent pas encore tous nos dispositifs. C'est pourquoi une communication plus soutenue va être faite pour fournir plus d'informations aux maires.

Le Président soumet au vote la proposition de modification des statuts. La délibération est approuvée à l'unanimité.

4- Présentation des délibérations financières soumises à la prochaine AG

- Le règlement budgétaire et financier

  Adopté à la dernière AG, ce document est complété par un chapitre sur les provisions. (page 16).

- Autorisation de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres de même section

  Le Président rappelle que la nomenclature budgétaire M57 est désormais applicable à Ingéniery. Elle autorise à procéder à ces mouvements de crédits mais une délibération est nécessaire.

- Adoption du Budget Supplémentaire

  Le Président souligne que le Budget Supplémentaire s'établit à 363.240€ en fonctionnement et 2.778€ en investissement.

  Le Directeur précise qu'il correspond aux recrutements prévus en 2022.

- Autorisation d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement sur 2023

  Le Président rappelle la possibilité de le faire en matière d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits et sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par l'Assemblée Générale.

Pas de remarque des membres du Conseil d'administration sur ces points qui seront votés à l'Assemblée Générale.

Sans autre remarque ni question, la séance est levée à 19h.

Thoiry, le 6.10.2022

Le Président d'Ingéniery
Patrick STEFANINI